

# Délibération n° 2018-06-30

Extrait du registre des délibérations  
 du conseil communautaire du 17 décembre 2018

**Objet**

Convention-cadre  
 partenariale avec  
 l'Observatoire des  
 mobilités (ODM)

**Rapporteur**

MEALLET Roger-Jean

**Date de convocation**

10 décembre 2018

**Date d'affichage du  
 compte rendu**

21 décembre 2018

**Nombre de  
 conseillers**

En exercice : 126  
 Présents : 90  
 Votants : 94  
 Pour : 94  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	VEZON Christophe (S)	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert	CHEYNOUX Gérard	
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
		DESIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
		GAUTHIER Isabelle
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
MAGAUD Hervé (S)	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre (S)	LIVET Bertrand
MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René	MARTINANT Pierre
		MEALLET Roger-Jean
		NICOLLET Michel
	SAUTEREAU Catherine (S)	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELLISSIER Patrick	COUTAREL Bernard (S)
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
POMEL Michel	POULOSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
ROCHETTE Christophe	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		SALVINI Luc
SAUVANT Jean-Pierre	SOLIGNAC Maurice (S)	THEVIER Gérard
TINET Georges		
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (4) : ALETON Danielle à VARISCHETTI Martine, BERTHELOT Pascal à LEGENDRE Denis, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, ROUX Bernard à CORRE Jean-Marie.

Absents représentés (9) : BOYER Elie, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, JOLIVET Sylvie, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélia, PELOU Michel, SAUX Marie-Pierre.

Absents (32) : BARBET Laurent, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, BESSEYRE Fabien, BRUNETTI Graziella, CHABAUD Christian, CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, COSTON Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DESGEORGES André, DYNDAIS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MONIET-FIEVET Jean-Marc, MOREL Jacques, NÔ Lucien, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, TOULOUZE Michel, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-33 ;

VU l'avis de la commission mobilité et cadre de vie en date du 26 octobre 2018 ;

VU la convention cadre-partenariale ci-annexée ;

CONSIDÉRANT que l'Agglo Pays d'Issoire est sollicitée pour faire partie du Comité de Pilotage de l'Observatoire en sa qualité d'AOM, et que les services d'API ont déjà participé à plusieurs réunions de travail avec les partenaires et à un Comité de pilotage qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre dernier ;

CONSIDÉRANT que la convention proposée est la traduction d'un engagement de partenariat entre l'ODM et tous les partenaires, notamment pour transmettre les données ;

CONSIDÉRANT que la durée est de 3 ans renouvelable tacitement et qu'il n'y a aucun coût ;

CONSIDÉRANT que, lors du dernier comité de pilotage, la feuille de route pour l'année 2019 a été définie, et que l'Observatoire des mobilités va traiter :

- 1 sujet d'expertise sur la question du vélo ;
- 2 sujets « flash » sur les thématiques des nouvelles énergies et de l'articulation urbanisme-mobilité ;

CONSIDÉRANT que la commission mobilité et cadre de vie du 26 octobre dernier a émis un avis favorable sur le principe de conventionnement d'API dans le cadre de l'Observatoire des mobilités ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'approuver le projet de convention-cadre partenariale avec l'Observatoire des mobilités, tel qu'il figure en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ;
- de désigner Monsieur Roger-Jean MEALLET pour représenter l'Agglo Pays d'Issoire au sein du comité de pilotage de l'Observatoire des mobilités.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 28/12/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/12/2018